

Montréal, le 30 juillet 2026

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Pierre Chabot
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques
1001, boulevard Robert-Bourassa
16e étage
Montréal (Québec) H3B 0B6

**OBJET : DPCMÉER - Demande d'adoption de l'annexe TPL-007-4-QC-2 et suivis des décisions
D-2021-015 et D-2022-110
Dossier Régie de l'énergie : R-4341-2026**

Cher confrère,

Veuillez trouver ci-joint l'avis aux personnes intéressées diffusé sur le site internet de la Régie de l'énergie dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Nous vous demandons de voir à ce que le Coordonnateur le publie également sur son site internet et le transmette aux entités visées dans les meilleurs délais et que cette publication et cet envoi nous soient confirmés.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Johanne Skelling

Johanne Skelling, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

JS/mhs

p. j.